



**LA ROCHE  
SUR FORON**

N°DCM2026.06.17/18

Accusé de réception en préfecture  
074-217402247-20260617-DCM2026-0617-18-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2026  
Date de réception préfecture : 23/06/2026

Séance du 17 juin 2026 à 18h30  
Mairie, salle du Conseil Municipal, 3<sup>ème</sup> étage

## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

Président : M. Benoit CHAMBOURDON, Maire de La Roche-sur-Foron  
Secrétaire de séance : M. Théo LOMBARD  
Rapporteur : Mme. Valérie PASCOLI

**Conseillers en exercice** : trente-trois.

**Présents** : Benoît CHAMBOURDON, Saïda HADDOUR, Nicolas ORSIER, Claire-Zoé BALAS, Théo LOMBARD, Marie GIACHERIO, Marc PATUREL, Valérie PASCOLI, Jérémie TEYSSIER, Laura GIACHERIO, Annie FELLER, Yves GIRAUDEAU, Christine DEMAY RIOU, Laurent TUDES, René NENNA, Gwendal ROUSIC, Isaac VALLEJO, Claudia MC KENNY-ENGSTROEM, Quentin MORVAN, Romain BERTHOUBE, Charlène GRILLET, Clémence NICOLAUD, Pauline GUILLEMAILLE, Virginie DANG VAN SUNG, Elodie BRONDEX, Emilie BROTONS, Valentin CARRY, Youri DERVIN, Suzy FAVRE ROCHEX, Nadège CHATEL, Virginie VAILLIER, Laurence POTIER GABRION.

**Excusée avec pouvoir** : Aurélie RENO (Pouvoir à Pauline GUILLEMAILLE).

**Conseillers votants** : trente-trois.

## **Objet : Modification du règlement intérieur de la Médiathèque**

Le règlement intérieur actuel encadrant le fonctionnement du service Médiathèque a été modifié et adopté par délibération du Conseil municipal le 27 novembre 2024, au sujet, principalement, d'ajustements de conditions de prêt mais aussi en termes de comportement et d'usages collectifs des collections.

En lien avec la décision de baisse et de gratuité de certains abonnements à la médiathèque, les conditions de prêts doivent être revues.

En effet, en anticipant l'augmentation d'emprunteurs et de prêts alors que les collections sont à fonds constant (fonds maximum atteint, de près de 40000 titres), nous choisissons de réduire le nombre de prêts par emprunteur afin de réguler les volumes de transactions et limiter l'usure des titres fortement empruntés.

A ce titre, l'article 2.3 du règlement intérieur est mis à jour afin que le nombre et types de documents pour les abonnements « individuels » et « assistantes maternelles » passe de 1 jeu et 20 titres (tous supports confondus) à 1 jeu et 12 titres (tous supports confondus.)

Par ailleurs, un travail sur les secteurs « audiovisuel jeunesse », « passerelle », « vidéo » et « musique » ayant été opéré en 2025 et se poursuivant en 2026, les collections et conditions d'emprunt des CD et DVD restaient à formaliser.

A ce titre les articles 2.1 et 2.3 sont mis à jour.

Aussi, la modification du règlement intérieur est l'occasion de formaliser la distinction entre le service médiathèque et le bâtiment du Pôle culturel l'ACC'Roche, dont fait partie ce service, ainsi que la mise à jour des conditions d'accès aux ressources numériques gérées par le Savoie et Haute-Savoie Biblio.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

**Vu** la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;

Accusé de réception en préfecture  
074-217402247-20260617-DCM2026-0617-18-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2026  
Date de réception en préfecture : 23/06/2026

**Vu** la délibération n°DCM2024.11.27/16, modifiant le règlement intérieur de la médiathèque ;

**Vu** le projet de modification du règlement intérieur de la Médiathèque en annexe ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres :**

- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur tel que joint en annexe ;
- **PRECISE** que celui-ci entrera en vigueur à compter du 7 juillet 2026.

Le Maire de La Roche-sur-Foron  
certifie que la publication prévue  
à l'article R. 2131-1 du Code Général  
des Collectivités Territoriales  
a été effectuée le 23 juin 2026  
Benoît CHAMBOURDON

Ainsi fait et délibéré,  
La Roche-sur-Foron, le 17 juin 2026

Le Secrétaire de séance,  
Théo LOMBARD

Le Maire,  
Benoît CHAMBOURDON

